

# École Française de Luanda

# Compte-rendu

Objet	Conseil d'Administration
Date	12/12/2017 - 17H45
Local	Lycée ABB CDI
Participants	Carla BANEGAS, Sébastien BARRAL, Vladimir CAPINDISSA, Pierre DUJARDIN, Christine DE DECKER, Marc ECOFFET, Osvaldo INGLES DE SOUSA, Florent SANJUAN.
Invités :	S.E. ITTE Sylvain (Ambassadeur de France en Angola), VITTET Sebastien (COCAC), Jean-Michel BLETTYERY (Provisieur), GUERINEAU Pascal (Directeur), Yves PIRON (DAF), Yves LE RESTE, Pauline LIKOUND.
Excusés :	/

Item	Description / Conclusion - Action	Responsable
<b>1</b>	<b>ORGANISATION DU CA</b>	
	Rappel par la Présidente de la prise de fonction du nouveau CA, et de la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Elle rappelle que la montée de l'ISVL, alliée à l'augmentation de la participation AEFE, au maintien du pouvoir d'achat des recrutés locaux, au remboursement de la dette envers l'AEFE, et aux avantages versés aux personnels résidents rend difficile le respect de l'équilibre budgétaire. Les objectifs d'équilibre financier doivent être la priorité du CA afin de contenir une augmentation démesurée des frais de scolarité.	<b>CA</b>
<b>2</b>	<b>AVANTAGES EN NATURE RESIDENTS / ATTRACTIVITE</b>	
<b>2.1</b>	<p>M. l'Ambassadeur rappelle les difficultés financières de l'AEFE, la diminution de son budget et souligne qu'il est important de veiller au bon remboursement de la dette. Il évoque la dévaluation prochainement attendue. Il souhaite, dans ce contexte, que les personnels locaux maintiennent leur pouvoir d'achat et que les frais de scolarité n'augmentent pas de manière démesurée afin de ne pas exclure les classes moyennes angolaises.</p> <p>Il rappelle que l'établissement doit garder des marges de manœuvre pour poursuivre son développement par la maîtrise de ses dépenses. Il rappelle qu'aucun poste n'a été supprimé à Luanda. Il rappelle le statut des personnels résidents et cite les avantages en nature généralement attribués aux personnels résidents par les Etablissements scolaires dans le monde.</p> <p><b>Droit à voyage des personnels résidents</b></p> <p>Les membres du CA proposent de limiter l'aide aux voyages à un aller-retour annuel par membre de la famille résidant en Angola pour se rendre dans sa résidence administrative ou en métropole et plafonné pour l'année</p>	<b>DAF</b>

	<p>scolaire 2018-2019 à 1 600€ par adulte et 1 200€ par enfant de moins de 12 ans, comme il est d'usage dans la plupart des autres Etablissements Français dans le monde.</p> <p><b>VOTE: 8 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b></p>	
<b>2.2</b>	<p><b>Logement des personnels résidents</b></p> <p>Monsieur l'Ambassadeur rappelle que le décret 22-2002 du 4 janvier 2002 fixe les règles statutaires applicables aux personnels résidents, et souligne l'importance de faire respecter le décret.</p> <p>Toujours dans la recherche d'un équilibre budgétaire, les membres du CA proposent la perception des loyers en euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 sans aucune augmentation, tout en maintenant pour le moment la gestion des baux par l'établissement. La résiliation du bail à Miramar en juillet 2018, qui est de loin, le complexe qui coûte le plus cher à l'Etablissement et donc aux parents d'élèves, sera en revanche demandée, afin de tenter une négociation à la baisse.</p> <p><b>VOTE: 8 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b></p> <p>Le CA propose de poursuivre sa réflexion en profondeur et en concertation avec les personnels résidents autour de l'équilibre budgétaire et des avantages dont ils disposent au regard des textes applicables. Cette réflexion sera menée en concertation durant le premier trimestre 2018.</p> <p>M. Le Reste est conscient des efforts consentis par l'AEFE et rappelle que les textes de l'AEFE sont certes toujours en vigueur, mais que ces avantages en nature ont été le fruit d'une commission d'attractivité, pour faire face au manque d'attractivité réelle de l'Angola. Ces mesures ont porté leurs fruits pour améliorer le recrutement, notamment pour pouvoir toucher des enseignants jeunes.</p> <p>M. l'Ambassadeur rappelle que le manque d'attractivité est réel sur toute l'Afrique mais que les services de l'Ambassade s'attachent à démontrer l'amélioration des conditions de vie à Luanda.</p> <p>M. Le Proviseur et M. l'Ambassadeur font part de leur volonté de veiller à l'efficacité et à la bonne concertation au sein de l'établissement avec le respect du rôle de la direction tel que défini dans la convention entre l'AEFE et l'AEFL signée le 16 mai 2017 ainsi que la délégation des responsabilités du CA au Chef d'Etablissement et au DAF d'octobre 2017.</p>	<b>DAF</b>
<b>3</b>	<b>POINT FINANCIER</b>	
	<p>La montée de l'ISVL, alliée à l'augmentation de la participation AEFE, au maintien du pouvoir d'achat des recrutés locaux, au remboursement de la dette envers l'AEFE rend difficile la réalisation d'un budget à l'équilibre.</p> <p>Ce travail est en cours par le DAF.</p>	<b>DAF</b>
<b>4</b>	<b>FOND SOCIAL</b>	
	<p>Mise en place d'un fond pour aider les familles en difficulté, le montant sera indiquée dans le budget.</p> <p><b>VOTE: 8 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b></p>	<b>CA</b>
<b>5</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>5.1</b>	<p>Création d'un poste assistant informatique en charge de la maintenance et de la communication à compter de janvier.</p> <p><b>VOTE: 8 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b></p>	<b>DAF</b>

5.2	Mise en place à compter de janvier 2018, d'une nouvelle grille de salaire incluant de nouveaux échelons ainsi que d'une grille permettant le classement dans les échelons selon leur qualification et expérience des personnels recrutés localement. La grille a été communiquée aux représentants du personnel et sera tenue à disposition des personnels souhaitant effectuer un reexamen de leur situation.  <b>VOTE: 6 POUR – 2 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b>	DAF
<b>6</b>	<b>PROJETS PEDAGOGIQUES</b>	
	Projet chercheur d'Etoiles : Venue de 2 astronomes en mai 2018 pour un cout de 5 600 €.  <b>VOTE: 8 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b>	DAF
<b>8</b>	<b>MAINTENANCE / TRAVAUX</b>	
	Les contrats de maintenance sont attribués : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Climatisation → sté. SORIMA</li> <li>• Nettoyage → sté. LUA JARDIM</li> <li>• Ramassage sélectif des ordures → sté. LSU</li> </ul> <b>VOTE: 8 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b>	DAF
<b>9</b>	<b>ACHATS DIRECTS PAR LES ENSEIGNANTS</b>	
	La possibilité est offerte à chaque enseignant sur les crédits alloués à sa discipline/classe de procéder à des achats directs à hauteur de 60 000 AOA annuels, la procédure de remboursement doit être impérativement respectée.  <b>VOTE: 8 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b>	DAF
	<b>Fin de séance le 12.12.2017 – 20h15</b>  <b>Prochaine réunion, CA le Mercredi 17 Janvier à 17h30</b>	

La Présidente

Le Secrétaire

